



# Guinea Alumina Corporation

## Environnement, santé, sécurité et politique communautaire

**Guinea Alumina Corporation (GAC) aspire à bâtir une entreprise prospère qui assume pleinement ses responsabilités envers l'environnement ainsi que le bien-être de toutes les personnes travaillant sur ses sites et des communautés locales.**

GAC est un pionnier dans l'établissement d'objectifs, de politiques et de programmes favorisant la gestion de l'environnement et la prévention de la pollution, et améliorant la santé et la sécurité des travailleurs au sein de ses activités et des communautés locales. GAC reconnaît également que son rôle actif dans le développement socio-économique des communautés locales fait partie intégrante de sa raison d'être.

En vue de respecter son engagement à long terme, GAC s'oblige à :

- promouvoir une culture de respect de l'environnement, des collègues, des contractants et des communautés locales ;
- militer sans relâche pour appuyer l'initiative Zéro blessure afin de promouvoir son objectif principal, qui consiste à s'assurer que chaque employé rentre chez lui sain et sauf chaque jour, tout en préservant l'environnement ;
- respecter les droits de l'homme et du travail en s'alignant avec les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), et lutter contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de sexisme ;
- promouvoir le développement inclusif et l'avancement de grade ;
- appliquer systématiquement les politiques, procédures et pratiques afin d'identifier, d'analyser, d'évaluer et de contrôler les risques au niveau le plus bas que l'on peut raisonnablement atteindre ;
- se conformer à l'ensemble de la législation pertinente ainsi qu'aux codes de pratique de l'industrie, et mettre en œuvre des systèmes de gestion afin de surveiller les performances de l'entreprise en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de relations avec les communautés ;
- intégrer les objectifs et les cibles en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de relations avec les communautés dans les processus opérationnels de l'entreprise et s'assurer qu'ils sont communiqués par le biais de politiques, de procédures et d'instructions de travail claires ;
- établir des mécanismes de consultation et de communication efficaces avec les employés, les contractants et les communautés locales ;
- affecter les ressources financières, matérielles et humaines appropriées dans le but d'atteindre les objectifs et cibles fixés ;
- assurer une amélioration continue par un examen régulier des systèmes de gestion et autres mesures de contrôle ;
- inculquer la compréhension, à travers les programmes de santé et de sécurité de GAC, du principe suivant :  
*Chaque employé et contractant a le droit de bénéficier d'un lieu de travail sûr et sain, de conditions de travail sûres et d'une compréhension claire des dangers du lieu de travail. Tout employé ou contractant qui estime qu'une activité ou une condition est dangereuse doit « arrêter ou suspendre » l'activité ou refuser d'effectuer ce travail sans craindre de représailles de la part de la direction ou de ses collègues. L'employé ou le contractant a également le droit de résoudre le problème de sécurité avant de poursuivre ou de participer à la tâche ou l'activité.*
- indiquer clairement, par des actions et une sensibilisation de tous les employés, entrepreneurs et visiteurs, que GAC applique une politique de tolérance zéro pour les drogues et l'alcool sur le lieu de travail et interdit à quiconque d'effectuer des tâches professionnelles sous l'influence de drogues ou d'alcool ;
- tenir compte de la mesure dans laquelle la richesse générée et les ressources financières de l'entreprise contribuent à la société, y compris les considérations de genre. Cela inclut, sans s'y limiter, l'investissement dans le personnel, la création d'emplois, le soutien de la chaîne d'approvisionnement, le développement communautaire, la contribution sociale et le soutien à la croissance économique nationale.

GAC intégrera des pratiques éthiques dans tous les aspects de ses opérations afin de s'assurer que ses normes et sa licence sociale d'exploitation sont maintenues et renforcées.

Tous les employés et contractants de GAC sont tenus de prendre des décisions judicieuses dans le cadre de leurs responsabilités afin de garantir le respect de ces engagements.

GAC révisera cette politique sur une base annuelle et la mettra à jour si nécessaire.



**Steve Tremblay**  
Chef de la direction